



## COMMUNIQUE

Mardi 25 février 2014

### INVITATION PRESSE

---

#### Eau potable

#### Eaux de Provence rénove la canalisation qui alimente Giens

350 kilomètres de canalisations sont nécessaires pour acheminer l'eau du robinet des Hyérois dans chaque habitation. Eaux de Provence investit dans le cadre du contrat de délégation du service public de l'eau un million d'euros de travaux par an dédiés au renouvellement des canalisations d'eau. Ces travaux permettent de rajeunir le réseau et donc limiter les pertes en eaux liés à sa dégradation mais également de sécuriser la distribution en supprimant des tronçons défectueux.

##### **Une technique spéciale avenue de l'aéroport**

La conduite située sous la chaussée de l'avenue de l'aéroport dessert la presqu'île de Giens et est, à ce titre, fondamentale. Elle est soumise à rude épreuve en raison du trafic routier important et d'un sous-sol où l'eau salée n'est jamais très loin. Cette conduite fait l'objet de réparations fréquentes ce qui occasionne une gêne récurrente pour les riverains et les usagers de cette route. La technique retenue est celle du tubage de la conduite sur 1,7 kilomètre. Elle consiste à introduire un tuyau neuf dans la canalisation existante. Un puits d'introduction et un puits de tirage sont réalisés à chaque extrémité à tuber, 4 puits sont ainsi ouverts. Les tuyaux neufs sont assemblés sur place puis introduits et tirés dans la canalisation à l'aide d'un treuil. Eaux de Provence a confié cette opération à une entreprise française spécialisée dans cette technique, Axéo TP basée dans les Bouches du Rhône. Le chantier se déroule sous la direction du responsable travaux d'Eaux de Provence et des services techniques de la Ville d'Hyères.

##### **Un chantier estampillé développement durable**

La technique retenue offre plusieurs avantages et s'inscrit dans une logique de développement durable. En premier lieu, en évitant d'ouvrir la chaussée sur 1.7 kilomètre puisque seuls les 4 puits sont nécessaires, les nuisances dues aux travaux sont considérablement réduites : emprise du chantier, bruit, gêne de la circulation. La réduction des risques d'accidents liés au chantier est également à souligner. Enfin, la protection de l'environnement n'est pas en reste, puisque la canalisation d'origine reste en place, les eaux de lavage sur le chantier sont recyclées.

---

[Rendez vous jeudi 27 février à 15 heures - avenue de l'aéroport](#)  
[Rencontre avec Renaud Bernard, chef d'agence Provence Littoral pour Eaux de Provence](#)

Contact presse : Laure Hélène Courpron – 06 11 12 05 02